

IMPORTANT : En application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur dans l'Union Européenne le 25 mai 2018, Le Café des enfants vous informe que vos coordonnées sont enregistrées dans notre base de données dans le but d'exécuter de gérer et comptabiliser nos adhérents et d'effectuer des statistiques internes à la structure. Ces données sont stockées de manière informatique, sécurisée et sont accessibles uniquement par l'équipe de l'association. Elles ne sont en aucun cas cédées ou vendues à des tiers.

N° d'adhérent :

NOM et PRENOM ADULTE 1 :

Qualité :

N° d'adhérent :

NOM et PRENOM ADULTE 2 :

Qualité :

N° d'adhérent :

NOM et PRENOM ENFANT 1 :

N° d'adhérent :

NOM et PRENOM ENFANT 2 :

N° d'adhérent :

NOM et PRENOM ENFANT 3 :

N° d'adhérent :

NOM et PRENOM ENFANT 4 :

QUOTIENT FAMILIAL DE LA FAMILLE (à remplir obligatoirement) :

QF inférieur à 400

QF entre 400 et 700

QF entre 700 et 1500

QF supérieur à 1500

ADRESSE : Code POSTAL + VILLE (à remplir obligatoirement)

Si vous résidez Grenoble, dans quel Secteur habitez vous ? (rayez les mentions inutiles) - (à remplir obligatoirement si vous habitez grenoble)

Secteur 1 (Berriat - Saint-Bruno - Europole - Centre-Gare Bastille - Eaux-Claires Nord - Jean Macé)

Secteur 2 (Championnet - Foch-Libération - Centre-Ville Notre-Dame - Mutualité - Ile-Verte Saint-Laurent Rive Droite)

Secteur 3 (Eaux-Claires - Mistral-Drac - Rondeau-Libération Foch-Aigle-Libération)

Secteur 4 (Alliés-Alpins - Beauvert - Reyniès - Capuche Grands-Boulevards - Exposition-Bajatière)

Secteur 5 (Abbaye-Jouhaux - Teisseire - Malherbe)

Secteur 6 (Baladins Géants - Villeneuve Arlequin - Village Olympique - Vigny Musset)

Tel fixe :

Tel mobile :

Adresse mail 1 :

Montant de l'adhésion :

10 euros pour les enfants

14 euros pour les adultes

30 euros pour les structures

Don (montant libre) : _____

Règlement :

chèque (à l'ordre de l'association **La Soupape**)

espèces

CB

Je, soussigné(e) autorise l'association La Soupape à utiliser les photos de mon enfant ou de moi-même, réalisées au Café des enfants ou lors de manifestations festives organisées par l'association, sans droit ni redevance, pour toutes ses publications (internes et externes) et renonce à toute poursuite quant à leur utilisation pour une durée illimitée. J'autorise l'association à m'envoyer la Newsletter de l'association.

J'accepte et je m'engage à respecter la Charte et les Règles de vie du Café des enfants et à participer à la vie du lieu.

Fait à Grenoble, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

CHARTRE DU CAFE DES ENFANTS

Mode d'emploi

- Le Café des enfants de Grenoble est situé au 9, rue des Champs Elysées – dans le quartier Eaux-Clares / Mistral à Grenoble.
- Le café est géré par des salariés et des bénévoles membres de l'association La Soupape.
- Le café est ouvert à tous et plus particulièrement aux enfants de 0 à 12 ans accompagnés d'un adulte ou autorisés par leurs parents au-delà de 8 ans.
- Le café est ouvert toute la semaine. En période scolaire les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h00 à 18h00, les mardi et jeudi de 12h00 à 14h00. Pendant les vacances d'automne, de Noël, d'hiver et de printemps le Café est ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 18h00. Pendant les vacances d'été, le Café modifie et limite ses horaires.
- Les entrées et les sorties sont libres.
- Le café des enfants est un café associatif, avec un bar qui propose des boissons et des collations bios, et des espaces ludiques et éducatifs en libre accès, comme le tapis d'éveil géant des bébés, le coin lecture, le jardin, l'espace des jeux...
- Au café tu as le droit de jouer dans les espaces libres, seul, avec les autres enfants, mais aussi avec tes parents.
- Tu as le droit de commander une boisson ou une collation au bar ce qui te permet de profiter des différents espaces du Café.
- Tu as le droit de t'inscrire pour participer à une animation à des ateliers créatifs proposés par un animateur du café (salarié ou bénévole ou intervenant extérieur) - une participation te sera demandée.
- Pour que tu puisses participer à un atelier ou à un stage proposé par un intervenant extérieur, une participation te sera demandée.
- Mais tu as tout simplement le droit de ne rien faire, de t'ennuyer ou de te reposer.
- Le café des enfants t'accueille pour ton plaisir et ta détente mais toujours sous la responsabilité de tes parents.
- Si tu as moins de 8 ans tu viens obligatoirement accompagné de tes parents ou d'un autre adulte à qui tes parents t'ont confié.
- Si tu as plus de 8 ans et que tu souhaites parfois venir seul au café, tes parents doivent signer une autorisation.
- La première fois que tu viens au café, nous te présenterons le café et tu pourras jouer.
- L'adhésion est individuelle (pour une seule personne).

Règles du jeu

- Tous ceux qui travaillent au Café (salariés et bénévoles de l'Association La Soupape) sont là pour gérer l'ensemble des situations et veiller à la bonne ambiance et à la sécurité dans le café. Tu peux leur faire confiance et écouter ce qu'ils ont à te dire.
- Au café, tout le monde peut mettre « la main à la pâte » : gérer les espaces libres, gérer les espaces de lecture, animer des activités, faire du jardinage, du bricolage, tenir le bar, assurer une permanence au Café...
- Le matériel et les jeux du Café doivent rester au Café. Il faut faire bien attention au matériel que tu empruntes et le remettre toujours à sa place comme ça tu es sûr de le retrouver lorsque tu reviendras au Café.
- Les violences physiques et verbales sont interdites. Si quelqu'un te fait du mal, tu devras venir en parler aux adultes qui travaillent au Café. Ils sont là pour te protéger, t'aider à résoudre tes problèmes et te faire respecter.
- Si c'est toi qui gênes la bonne ambiance du café ou qui n'as pas respecté la charte, nous considérerons que tu n'es plus capable d'être autonome dans le Café : tu devras alors rester à côté d'un adulte ou revenir à ta prochaine visite obligatoirement accompagné de tes parents.
- Si tu as des propositions ou des revendications à nous transmettre, tu peux venir nous en parler ou proposer tes idées dans la boîte à idées.
- Si tu souhaites ajouter un engagement à cette charte, écris-le ici :

Je soussigné(e) (ton nom), m'engage à respecter cette charte.

A Grenoble, le (la date)

Signature des adultes :

Signatures des enfants (ton nom écrit ou gribouillé) :